

Médecine, maïeutique et sciences de la santé

Psychiatrie générale

Objectifs du parcours

Suite à l'Arrêté du 24 mai 2000 (paru au Journal officiel le 1er juin 2000) précisant les conditions dans lesquelles les Assistants-Généralistes et les attachés plein temps occupant des fonctions en milieu psychiatrique peuvent candidater au Concours National de Praticien Hospitalier, le Collège National Universitaire de Psychiatrie a pris la décision d'organiser dans chaque région des Diplômes Universitaires destinés à cette catégorie professionnelle. Ce D.U. a pour objectif de proposer un enseignement de psychiatrie générale aux praticiens concernés par l'Arrêté susvisé.

Langue du parcours	Français		
ECTS	ECTS		
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 0h	CM : 0h
Formation initiale	Oui		
Formation continue	Oui		
Apprentissage	Non		
Contrat de professionnalisation	Non		

Modalités pédagogiques

Présentiel (Moodle ou autres supports en complément)

Contact

Pierre Vidailhet : pierre.vidailhet@unistra.fr